



Les archives municipales

La commune met à la disposition de tous un fond consultable de documents. Les archives de la commune répertoriées et enregistrées représentent près de 200 mètres linéaires de documents dont les plus anciens remontent à la fin du 18ème siècle.

Pour vos recherches généalogiques, les registres sont consultables sur place sauf pour les naissances et mariages de moins de 75 ans.

Il est également possible de consulter les anciens cadastres ainsi que les délibérations du Conseil Municipal.

Le site des [archives départementales de la Vienne](#) est également à votre disposition pour vos recherches.

Le service des archives vous accueillent sur rendez-vous uniquement.

Le service est momentanément indisponible, merci de votre compréhension.

Renseignements et prise de rendez-vous :

05 49 90 03 65

[Envoyer un mail](#)